

0341825Z
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE AMBRUSSUM
45 AVENUE LOUIS MEDARD
34400 LUNEL
Tel : 0467715110

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 16
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 29/09/2017

Réuni le : 10/10/2017

Sous la présidence de : Guillaume Gouchault

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2017

Numéro de la DBM : 14

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Le chef d'établissement soumet au vote du conseil d'administration la DBM pour vote n°14.

Transfert de crédits globalisés d'Etat du service VE sur le service AP pour les manuels scolaires, la dotation allouée 2017 aux manuels scolaires étant insuffisante.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0